

CANDIDAT

Hocine Bourouih

N° 758IAZ24-01

Numéro d'identification

16/09/2025

Date de l'examen

COMPÉTENCES

ORTHOGRAPHE

0

76

100

SCORE
GLOBAL

76 %

ORTHOGRAPHE

Grille de lecture des résultats

- Score ≥ 50 , niveau **EXPERT** - maîtrise parfaite des règles de Français à l'écrit. Peut avoir un rôle de référent auprès de ses collègues pour la relecture et la correction de documents.
- Score ≥ 39 , niveau **AVANCÉ** - aptitude à rédiger sans faute des textes élaborés, composés de phrases complexes.
- Score ≥ 28 , niveau **PROFESSIONNEL**, maîtrise des règles les plus courantes. Difficultés à appliquer les règles concernant des exceptions ou règles très spécifiques de la langue française.
- Score < 28 , niveau **ÉLÉMENTAIRE**, lacunes sur un certain nombre de règles de la langue française. Niveau recommandé pour des postes nécessitant peu de communication écrite.

CRITÈRES DE NOTATION

Accords : groupe nominal, sujet-verbe, participe passé

Utilisation appropriée des mots outils ; préposition, locutions adverbiales ou conjonctives, compléments présentatifs...

Conjugaison et concordance des temps

Différenciation des homophones grammaticaux et des paronymes

Orthographe : orthographe des mots et expressions consacrées souvent utilisées en milieu professionnel



NIVEAU DU CANDIDAT

Hocine Bourouih

76

90 - 100 : Niveau EXPERT

Maîtrise parfaite du français écrit : les règles sont maîtrisées et correctement mises en application. Vous êtes en mesure d'argumenter et de convaincre, ainsi que de rédiger des documents professionnels étudiés, structurés, techniques, voire formels.

Ce niveau est recommandé pour travailler dans les métiers à forte responsabilité ou spécifiquement liés au monde des lettres comme la traduction, la correction, l'édition, etc.

70 - 89 : Niveau AVANCÉ

Aptitude à communiquer avec des interlocuteurs exigeants et attentifs à une certaine qualité d'échange. Vocabulaire et syntaxe permettant de rédiger des textes structurés et professionnels. Vous êtes également capable de relire les productions écrites de vos collaborateurs.

Ce niveau est recommandé pour produire ou corriger des écrits professionnels destinés à un large public.

50 - 69 : Niveau PROFESSIONNEL

Capacité à rédiger des textes courants dans un contexte professionnel. Maîtrise d'un vocabulaire professionnel simple.

Ce niveau est recommandé pour les fonctions nécessitant une expression écrite à visée informative, sur des sujets spécifiques.

0 - 49 : Niveau ÉLÉMENTAIRE

Difficultés à transmettre ses idées de manière construite à l'écrit et à écrire sans faute.

Ce niveau est insuffisant pour des postes nécessitant de la communication écrite.